

Le recours à la langue arabe dans le classe du FLE: approches linguistiques et didactiques

ALHADI SALEM ALSSED¹

INTRODUCTION

L'analyse contrastive consiste à comparer le système linguistique de deux langues (la langue maternelle et langue seconde) et a pour but d'identifier les points de différences existant entre les deux langues afin de prévoir les difficultés dues à l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage de la langue seconde. La langue maternelle joue, en réalité, un rôle assez important dans l'apprentissage de langue seconde, car l'élève en apprenant une langue seconde trouvera faciles certain traits spécifiques de cette langue et d'autres difficiles. On désigne généralement par le terme transfert l'effet de la langue maternelle sur l'apprentissage de la langue seconde et par le terme interférence l'effet négatif, et l'on considère que l'interférence est un facteur important dans l'enseignement de la langue seconde. A ce propos, on dit qu'il y a interférence quand l' élève utilise, dans la langue seconde, un trait phonétique, morphologique, syntaxique ou lexical propre à sa langue maternelle ; il l'utilise , généralement, quand il ignore le trait correspondant dans la langue seconde et commettrait par la suite des

¹¹ - UNIVERSITE DE TRIPOLI FACULTE DES LANGUES /DEPARTEMENT
DE FRANÇAIS

fautes . L'interférence peut être caractérisée, de ce fait, comme étant l'utilisation d'une connaissance déjà acquise (les règles implicites de la langue maternelle) dans de nouvelles situations (les situations de communication au moyen de la langue seconde) . . La description des différentes formes d'interférences sera certainement utile et aidera, dans une certaine mesure, à anticiper les domaines des difficultés de l'apprentissage de la langue seconde. L'analyse contrastive aura ainsi pour tâche primordiale la prévision de ces interférences. Cette analyse fournit également une description détaillée du système de chacune des deux langues en présence ainsi que les correspondances entre les deux langues ; d'où l'importance accordée à ce genre d'analyse linguistique. L'analyse contrastive s'effectue en trois étapes : a) La première étape consiste à présenter une analyse linguistique détaillée de la phrase arabe et du syntagme nominale. b) La deuxième étape consiste à présenter une description linguistique parallèles de la phrase française et du syntagme nominal français. c) La troisième étape consiste à déduire les interférences des fautes entre les deux langues française et arabe.

1-1/ La phrase

arabe :

La tradition grammaticale arabe admet une distinction entre phrase nominale (phrase commençant par un nom) et phrase verbale (phrase commençant par un verbe). Cette distinction porte sur le morphème tête de phrase et par suite ne dépend pas de l'existence (ou de la non-

**Le recours à la langue arabe dans le classe du FLE: approches
linguistiques et didactiques < ALHADI SALEM ALSSED**

existence) d'un verbe parmi les éléments qui constituent la phrase. Notre grammaire générative de l'arabe prendra la phrase comme point de départ de l'analyse linguistique sans admettre, toutefois, la distinction imposée par la tradition grammaticale arabe, entre phrase nominale et phrase verbale. En effet, l'ordre des constituants de la phrase arabe en structure superficielle apparaît libre. Cependant, il est parfaitement possible d'admettre un ordre déterminé en structure de base qui ne serait pas nécessairement le même que celui en structure de surface. Nous admettons l'ordre : Verbe, Sujet, Objet (V.S.O) comme étant l'ordre de base des éléments de la phrase arabe. Cet ordre de base est justifié par les faits suivants :

1- l'ordre des constituants de l'arabe n'est pas en réalité aussi libre que les ouvrages grammaticaux le laissent parfois entendre. En effet, un ordre libre des éléments de la phrase permet d'avoir les combinaisons (des éléments de la phrase) suivantes :

- (1) a. V.S.O (2) a. S.V.O (3) a. O.V.S
b. V.O.S b. S.O.V b. O.S.V

Nous ne trouvons pas, en réalité, ces données en arabe. En effet, considérons les phrases suivantes :

- (1') (a) ضرب الرجل الولد Frappe l'homme le garçon
Dharaba alrajoul alwalad
(b) ضرب الولد الرجل Frappe le garçon l'homme
Dharaba alwalad alrajoul

- (2') (a) الرجل ضرب الولد L'homme frappe le garçon
Alrajoul dharaba alwalad
(b) الرجل الولد ضرب L'homme le garçon frappe
Alrajoul alwalad dharaba
- (3') (a) الولد ضرب الرجل Le garçon frappe l'homme
Alwalad dharaba alrajoul
(b) الولد الرجل ضرب Le garçon l'homme frappe
Alwalad alrajoul dharaba

Ces phrases indiquent que :

a) Le verbe ne peut pas apparaître à la fin de la phrase :

* S.O.V (2'.b) * O.S.V (3'.b)

b) Les phrases où l'objet apparaît avant le sujet sont des phrases douteuses :

? V.O.S (1'.b) ? O.V.S (3'.a)

c) Seules les deux ordres suivants donnent des phrases grammaticales :

V.S.O (1'.a) S.V.O (2'.a)

Nous retrouvons, ici, la distinction entre phrase nominale (2.a) et phrase verbale (1.a).

2- L'ordre S.V.O est, en réalité, un ordre apparent. En effet, considérons les phrases suivantes :

- (4) (a) ضرب الرجل الولد Frappe l'homme le garçon
Dharaba alrajoul alwalad

**Le recours à la langue arabe dans le classe du FLE: approches
linguistiques et didactiques < ALHADI SALEM ALSSED**

- (b) ضرب الرجلان الولد Frappe les deux hommes le garçon
Dharaba alrajoulane alwalad
- (c) ضرب الرجال الولد Frappe les hommes le garçon
Dharaba alrijal alwalad
- (5) (a) الرجل ضرب الولد L'homme frappe le garçon
Alrajoul dharaba alwalad
- (b) الرجلان ضرب الولد Les deux hommes frappe le garçon
Alrajoulane dharaba alwalad
- (c) الرجال ضرب الولد Les hommes frappe le garçon
Alrijal dharaba alwalad

Les faits sont différents en (5.b) et en (5.c) quand le sujet est au duel ou au pluriel. Dans ces cas-là, l'ordre S.V.O n'est plus un ordre acceptable en arabe. Les phrases dont le sujet au duel ou au pluriel apparaît en tête de phrase se présentent en réalité de la façon suivante :

- (6) (a) الرجلان ضربوا الولد Les deux hommes frappent le garçon
Alroujalne dharaba alwalad
- (b) الرجال ضربوا الولد Les hommes frappent le garçon
Alrijal dharabo alwalad

Nous remarquons, dans ce cas-là, la présence d'un pronom personnel attaché au verbe et se rapportant au sujet quand ce dernier se trouve en tête de phrase.

La structure des phrases (6) est la suivante :

(7) Sujet, Verbe, Pronom sujet, Objet.

Il en résulte que l'ordre S.V.O n'est pas réellement attesté parallèlement à l'ordre V.S.O.

3- Les faits se compliquent si l'on considère les phrases suivantes :

- (8) (a) ضرب رجل الولد Frappe homme le garçon
Dharaba rajoul alwalad
(b) رجل ضرب الولد Homme frappe le garçon
Rajoul dharaba alwalad

Il est clair que lorsque le sujet est un nom non-défini (رجل – rajoul-homme) il ne peut pas apparaître en tête de phrase. Il existe donc des restrictions à l'emploi du sujet en tête de phrase, comme l'indique clairement la phrase *(8.b). or, on ne retrouve plus ces restrictions quand le sujet non-défini suit le verbe, comme l'indique la phrase (8.a).

Les faits précédents justifient donc l'ordre V.S.O que nous admettons comme ordre de base de la phrase arabe. Une fois cet ordre de base admis, nous pouvons poser la règle de base suivante :

- (9) (a) S → PredP + Adv
(b) PredP → VP + NP + NP + PP

Nous désignons par PredP le syntagme prédicatif contenant le verbe et les constituants strictement liés au verbe : le sujet, l'objet et le syntagme prépositionnel lié au verbe. Nous verrons par la suite, qu'il existe une transformation d'inchoactivation qui déplace un NP à droite du verbe tout en lui substituant un pronom à la place qu'il occupait. Cette transformation va expliquer le fait qu'on rencontre un syntagme

**Le recours à la langue arabe dans le classe du FLE: approches
linguistiques et didactiques < ALHADI SALEM ALSSED**

nominal en tête d'une phrase grammaticale.

Ce syntagme nominal n'est pas nécessairement le sujet de la phrase, comme l'indiquent les phrases grammaticales suivantes :

- (10) (a) الولد جاء أبوه Le garçon vient son père
 Alwalad jaa abouho
 (b) الرجل مررت به Je passais de l'homme
 Alrajoul marartou bih

1-2/La phrase française :

Les études accomplies dans ce domaine mentionnent un ordre de base déterminé S.V.O de la phrase française et avancent la règle de réécriture suivante :

$$(11) \quad S \rightarrow NP \quad VP \dots$$

Toutefois, les phrases impératives et exclamatives ainsi que les interpellations pariassent ne pas répondre à cette règle en structure de surface. Ces phrases ont subi des transformations à partir de leur structure de base en (11) et ne constituent pas des contre-arguments à la règle (11). De même, nous les phrases suivantes :

- (12) (a) Sous le pont Mirabeau coule la seine.
 (b) De tous côtés arrivaient des nouvelles inquiétantes.
 (c) Peut-être avait-il raison
- (13) (a) Soit un ensemble A.
 (b) Est dit triangle isocèle un triangle...
- (14) (a) Grand fut ma déception.

(b) Ah ! douce était l'herbe.

Ces phrases présentent une inversion du sujet. Cette inversion est facultative. Elle est liée à des conditions bien déterminées tels : l'exclamation (14), le verbe être hypothèque (13), l'adverbe en tête de phrase (12). Cependant, nous constatons que les conditions d'inversion en (12) et en (14) ne sont pas très générales, comme l'indiquent les phrases suivantes :

- (15) (a) *A été grande ma déception
(b) * A exigé des efforts importants ce travail.
- (16) (a) * Dans ce pays régnait un éternel printemps.
(b) * Dans ce pays procure la nature des fruits délicieux.

formulation de la transformation d'inversion du sujet en français doit tenir compte des phrases grammaticales (12)-(14), et des phrases agrammaticales (*15) et (*16).

1-3/ interférences et fautes

L'ordre de base des éléments de la phrase française, diffère de l'ordre de base des éléments de la phrase arabe. Face à cette divergence, l'élève arabe risque de ramener la structure de la phrase française NP VP NP à la structure de la phrase arabe V NP NP ; il produirait ainsi, sous l'influence de sa langue maternelle, des phrases françaises incorrectes du type :

(17)* # V NP NP Y

Condition : la transformation d'inversion ne s'applique pas

**Le recours à la langue arabe dans le classe du FLE: approches
linguistiques et didactiques < ALHADI SALEM ALSSED**

Cependant dans le cas des phrases auxquelles s'applique la transformation d'inversion du sujet, l'erreur en (17) sera une phrase grammaticale. Nous pensons que les fautes en (17) seraient commises à une étape très précoce de l'apprentissage du français. En effet, l'élève arabe ne tardera pas, à une étape plus avancée de son apprentissage, à apprendre l'ordre des constituants de la phrase française V.S.O et à l'utiliser correctement. A cette étape-là, il est fort probable que l'élève omette d'appliquer la transformation d'inversion du sujet pour se conformer rigoureusement à l'ordre de base des constituants de la phrase française. Cette tendance est très générale et fait partie généralement de la stratégie d'apprentissage des élèves. C'est la tendance à l'hypercorrection. Dans le cas où la transformation d'inversion est obligatoire, l'élève commettra par hypercorrection une faute telle par exemple :

- (18) * Peut-être il avait raison
- (19) * Un ensemble soit A.
- (20) * Un triangle est dit isocèle un triangle....
- (21) * Ah ! douce l'herbe était.

Dans le cas où la transformation d'inversion est facultative l'élève évitera d'appliquer, toujours par hypercorrection, cette transformation ; il n'utilisera pas des phrases telles (12.a), (12.b) et (14.a).

1-4/ Le syntagme nominal arabe :

Considérons les phrases suivantes :

- (1) (a) بيروت عاصمة لبنان Beyrouth est la capitale du Liban
Berouth assimat loubnanne
(b) القاهرة عاصمة مصر Le Caire est la capitale d’Egypte
Alqahira assimat massar
- (2) (a) زيد شجاع Zayd est brave
Zeid choujaa
(b) الأسد شجاع Le lion est brave
Al assad choujaa
- (3) (a) أنا شجاع Je suis brave
Ana choujaa
(b) أنت شجاع Tu es brave
Anta choujaa
- (4) (a) جاء رجل Homme est venu
Ja a rajoul
(b) جاء الرجل L’homme est venu
Ja a alrajoul

Nous pouvons isoler, dans les phrases (1)-(4), les syntagmes nominaux suivants :

- (5) بيروت Beyrouth
Berouth
القاهرة Le Caire
Alqahira
- (6) زيد Zayd

**Le recours à la langue arabe dans le classe du FLE: approches
linguistiques et didactiques < ALHADI SALEM ALSSED**

	Zeid	
	الأسد	Le lion
	Al assad	
(7)	أنا	Je
	Ana	
	أنت	Tu
	Anta	
(8)	رجل	Homme
	Rajoul	
	الرجل	L'homme
	Alrajoul	

Ces syntagmes sont constitués des éléments suivants :

- (9) Noms propres : زيد . بيروت . القاهرة Zayd, Beyrouth, Le Caire
(10) Noms communs : رجل . أسد Homme, Lion
(11) noms personnels : أنت . أنا Je, Tu

Nous considérons que les noms communs, les noms propres et les noms personnels (les pronoms à la 1^{ère} et 2^{ème} personne) appartiennent à une même catégorie N. Le syntagme nominal en (10) est constitué par : Article+Nom. L'article est défini dans le cas de (الرجل-alrajoul-l'homme) ; il est défini dans le cas de (رجل-rajoul-homme). (par l'absence de (أل -La). L'article appartient à la catégorie déterminant.

Nous remarquons en (9) que les noms propres peuvent être ou non précédés de l'article (بيروت – Berouth – القاهرة – Alqahira) . Nous

considérons que les noms propres comme (Berouth- بيروت) (les noms qui ne sont pas précédés de l'article) admettant un déterminant en structure de base. Ce déterminant n'apparaît pas dans ce cas en structure de surface. Nous tenons compte de ces faits en introduisant le trait [Effacement du déterminant] dans l'entrée lexicale des noms propres. Les noms propres admettent un déterminant en structure de surface seront affectés par le trait [_ Effacement du déterminant]. En revanche, les noms propres n'admettant pas un déterminant en structure de surface seront affectés par le trait [+ Effacement du Det].

En (11), le syntagme nominal est constitué par un nom personnel (ana- أنا - moi) (an ta-أنت- toi).

Nous rendons compte de ces faits à partir de la règle de réécriture suivante :

- (12) (i) NP → Det N
(ii) N → N proper
N Common
N personnel

Le constituant Déterminant peut être constitué de plusieurs éléments. De même le syntagme nominal peut être constitué de plusieurs éléments comme le montrent d'ailleurs les phrases suivantes :

(13) جاء معلم المدرسة Est venu
l'instituteur de l'école

**Le recours à la langue arabe dans le classe du FLE: approches
linguistiques et didactiques < ALHADI SALEM ALSSED**

Ja-a moualam almadrassa

(14) (a) جاء معلم بارع Est venu un instituteur

Ja-a moualam bara

(b) جاء المعلم البارع Est venu l'instituteur le compétent

Ja-a almoualam albara

(15) (a) جاء معلم يحترمه التلاميذ Est venu un instituteur respecté par les élèves

Ja-a moualam yahtarimahou altalamidh

(b) جاء المعلم الذي يحترمه التلاميذ Est venu l'instituteur qui est respecté par les élèves.

Ja-a almoualam alladhi yahtarimahou altalamidh .

En (13), le syntagme nominal (moualam almadrassa- معلم المدرسة- l'instituteur à l'école) est par les éléments :

N Art N.

[+Dét]

En (14), il est constitué par les éléments :

(a) Art N AP

[+Dét]

(b) Art N Rel Adj

[-Dét]

En (15), il est constitué par les éléments :

(a) Art N S

[-Dét]

- (b) Art N [Rel S]
[+Dét]

Rappelons ici que le symbole S désigne la phrase (abréviation de sentence en anglais). D'après les exemples précédents nous avons les règles de réécriture suivantes :

- (16) (i) NP → N NP
NP AP
NP S

- (ii) NP → Dét N

Il reste à signaler la possibilité d'étendre le syntagme nominal en deux syntagmes nominaux. En effet, considérons les phrases suivantes :

- (17) خرج زيد هذا Est sorti Zayd celui-là
Kharaja zeid hadha

- (18) خرج زيد ابوحننا Est sorti Zayd Abou
Kharaja zeid abohana Hana

- (19) كتبت إلى زيد نفسه j'écris à Zayd lui- même
Katabtou ila zeid nafsahou

- (20) جاء الرجال كلهم Sont venus tous les hommes
Ja-a alrijal koulahoum

Disons tout d'abord que les phrases (17), (19) et (20) dérivent simultanément des phrases suivantes :

- (21) خرج زيد هذا الرجل * Est sorti Zayd cet homme

**Le recours à la langue arabe dans le classe du FLE: approches
linguistiques et didactiques < ALHADI SALEM ALSSED**

Kharaja zeid hadha alrajoul

(22) كتبت إلى زيد زيد

* J'écris à Zayd Zayd

Katabtou ila zeid zeid

(23) جاء الرجال كل الرجال * Sont venus les hommes tous les hommes

Ja-a alrijal kola alrijal

Les phrases précédentes nous permettent de poser la règle de
réécriture suivante :

(24) (i) NP → NP NP

(ii) NP → Det N

Les règles de réécriture (16) et (24) peuvent être reformulées en une
seule règle :

(25) (i) NP → NP NP

(ii) NP → N NP

NP Adj

NP S

(iii) NP → Det N

1-5/ Le syntagme nominal français:

Dubois et Dubois-charlier (1970) admettent la règle de réécriture
suivante :

(26) (i) NP → Det N

(ii) N → N propre

N commun

N personnel

Et considèrent que les noms communs, les noms propres et les noms personnels (les pronoms personnels à la 1^{ère} et 2^{ème} personne), appartiennent à une même catégorie N, précédée en structure de base d'un déterminant. D'autre part, les noms propres et les noms personnels ne sont pas en général précédés d'un déterminant en structure superficielle. L'effacement du déterminant a lieu dans ces cas et s'effectue dans certaines conditions définies. Ceci est confirmé par l'existence des phrases où les noms propres sont précédés d'un déterminant, ils apparaissent avec un adjectif ou avec un complément de nom :

(27) le petit Pierre est venu.

(28) Nous ne retrouvons plus le Paris de notre enfance.

Il existe de même des noms propres qui sont précédés effectivement d'un déterminant en structure de surface. Signalons parmi ces derniers les noms de pays, les lieux géographiques..

(29) (a) Jean a visité la France cet été.

(b) La seine est un grand fleuve.

Revenons maintenant à la règle de réécriture (26). Dans cette règle le déterminant – nous le verrons plus loin – est constitué de plusieurs éléments.

De même le syntagme nominal est constitué de plusieurs éléments, comme l'indiquent les phrases suivantes :

**Le recours à la langue arabe dans le classe du FLE: approches
linguistiques et didactiques < ALHADI SALEM ALSSED**

(30) Le professeur de l'école est venu

(31) Un homme fatigué est arrivé

(32) La fille que j'aime m'aime

Et l'on est en droit de poser la règle de réécriture du syntagme nominal suivante :

(33) (i) NP → NP Prep. NP
NP AP
NP S.

(33) (ii) Prep → De, à, pour,...

Considérons d'autre part ; les phrases suivantes :

(34) Mon fils, le président du comité, a démissionné.

(35) Pierre, un ami, a quitté le pays.

(36) Mes amis, eux, m'ont aidé à réussir à l'examen.

Sans vouloir nous attarder sur ces exemples nous nous contentons de noter qu'ils permettent d'étendre le syntagme nominal. Autrement dit, nous avons la règle de réécriture suivante :

(37) NP → NP NP

Il nous est parfaitement possible maintenant, de reformuler les deux règles (33) et (37) en une seule règle :

(38) (i) NP → NP NP
(ii) NP → NP Prep NP
NP Adj

NP S

(iii) NP → Det N

(iv) Prep → De, à, sans...

(v) N → N propre

N commun

N personnel

1-6/ Interférences et fautes

Comparons tout d'abord la règle (12) de l'arabe :

(12) (i) NP → Det N

(ii) N → N propre

N commun

N personnel

A la règle (26) du français :

(26) (i) NP → Det N

(ii) N → N propre

N commun

N personnel

Ces deux règles sont identiques. Apparemment l'élève ne rencontrera pas de difficultés concernant la réécriture du syntagme nominal en "déterminant + nom". Cependant, il est fort probable que l'élève, commette des fautes relatives au nom propre en français. Sous l'influence de l'arabe, l'élève pourrait effacer le déterminant devant un nom qui l'admet en structure superficielle ; l'erreur aurait alors la forme

**Le recours à la langue arabe dans le classe du FLE: approches
linguistiques et didactiques < ALHADI SALEM ALSSED**

suivante :

(39)* Ø N propre

Det

Inversement l'élève pourrait employer un nom propre qui n'admet pas de déterminant en surface, avec un déterminant ; il commettra ainsi la faute de la forme suivante :

(40) * Det N Propre

Avec N propre n'admettant pas de déterminant en surface.

Nous tenons compte de ces faits en introduisant le [\pm Effacement du déterminant] dans l'entrée lexicale des noms propres. Les noms propres admettant un déterminant en structure de surface seront affectés par le trait [- Effacement du Det]. En revanche, les noms propres n'admettant pas un déterminant en structure de surface seront affectés par le trait [+ Effacement du Det].

Il importe cependant de noter que les prénoms, les noms de famille, les noms de ville ne sont pas généralement précédés en français d'un déterminant. Par contre, les noms de pays, des régions, des fleurs sont précédés d'un déterminant. Il nous est parfaitement possible de reformuler (39) et (40) de la manière suivante :

(41) Ø N propre

Det

Avec N propre= nom de famille, prénom, nom de ville...

(42) Det N propre

Avec N propre = Nom de pays, de région, des fleuves.

1-7/ La conclusion

Dans ce mini mémoire, nous avons présenté à partir de notre analyse contrastive, une liste de prototypes de fautes possibles d'être commises par les élèves arabes apprenant le français. Notre tâche n'était pas facile, du fait qu'il n'existait aucune description linguistique générative de l'arabe. Nous étions dans l'obligation de réaliser une grammaire générative et transformationnelle de l'arabe. De même notre tâche n'était pas facile en ce qui concerne le français, et ceci en raison des analyses successives que nous avons été obligés d'apporter à la grammaire générative présentée par Dubois et Dubois-Charlier (1970), et que nous avons adoptée pour l'analyse du français.

Comme nous l'avons signalé dans notre introduction, nous nous sommes donné comme objectif dans cette étude de prévoir les fautes possibles d'être commises par "élève arabe sous l'influence de sa langue maternelle, au cours de son apprentissage du français. La comparaison des deux grammaires du français et de l'arabe que nous avons effectuée dans ce travail en adoptant le modèle génératif et transformationnel permet à l'enseignant de mieux connaître le processus d'apprentissage des élèves et les fautes systématiques (les fautes d'interférences) accompagnant ce processus.

**Le recours à la langue arabe dans le classe du FLE: approches
linguistiques et didactiques < ALHADI SALEM ALSSED**

On note enfin que dans la présente étude, nous nous sommes limité à l'analyse syntaxique des deux langues française et arabe. Cependant, il importe de signaler ici que l'analyse contrastive ne doit pas se limiter au niveau syntaxique; elle doit être élargie, dans des travaux ultérieurs, aux autres niveaux d'analyse linguistique : aux niveaux phonologique, sémantique, lexical ainsi qu'aux niveaux du texte, de la psycholinguistique et de la sociolinguistique. Il serait de même nécessaire d'effectuer une analyse contrastive entre l'arabe dialectal et la langue française. C'est dans cette perspective et après avoir effectué ce genre d'analyses contrastives, que nous pouvons aboutir à prévoir théoriquement toutes les fautes potentielles qu'un élève arabe pourrait commettre sous l'influence de sa langue maternelle au cours de son apprentissage du français.

BIBLIOGRAPHIE

- **Vinay Jean Paul**, (1968). "Enseignement d'une langue seconde"
in le langage,
encyclopédie pléiade, Gallimard, paris.
- **Zakaria Michel**, (1974). Essai d'une étude générative de l'arabe:
Syntaxe, M.A.G.D. , Beyrouth.
- Dubois et Dubois-Charlier, (1970). Eléments de linguistique:
Syntaxe, Larousse, Paris.

- Dubois J et lagane R,(1973). La nouvelle grammaire du français Larousse, Paris.
- Fleish Henri(1968). L'arabe Classique : Esquisse d'une structure linguistique, Beyrouth 1968(2^é éd.).
- Grévisse Maurice, (1969). Précis de grammaire française, Ed J. Duculot, S. A. , Gembloux, Belgique.
- WAKIM,A Dictionnaire d'élève : arabe / français : français / arabe
- الزجاجي/ الجمل. تحقيق ابن أبي شنب. باريس 1957
- الغلاييني/ جامع الدروس العربية. بيروت 1972
- الألسنية التوليدية والتحويلية وقواعد اللغة العربية -1- النظرية الألسنية. المؤسسة الجامعية للدراسات والنشر والتوزيع بيروت. 1982. طبعة ثانية 1986
- الألسنة التوليدية والتحويلية وقواعد اللغة العربية. الجملة البسيطة. المؤسسة الجامعية للدراسات والنشر والتوزيع بيروت 1983. طبعة ثانية. 1986
- بحوث السنية عربية. المؤسسة الجامعية للدراسات والنشر والتوزيع بيروت 1992